

■ **Paléo Arts et spectacles**, à Nyon, CH-550-0061386-9, association, favoriser le développement d'activités culturelles, musicales et artistiques (FOSC du 14.12.2004, p. 14). Fossati Mario signe désormais uniquement avec le président, le vice-président ou le secrétaire. Procuration collective à deux avec le président, le vice-président ou le secrétaire est conférée à Duvanel Philippe, de Brot-Dessous, à Lausanne, Pilet Christophe, de Rossinière, à Port-Valais, et Vuignier Sébastien, de Grimisuat, à Genève.

Journal no 5764 du 30.05.2005
(02866464 / CH-550.0.061.386-9)